



HAL
open science

Néris-les-Bains. Le Péchin, 2 bis rue Kléber

Carlotta Franceschelli

► **To cite this version:**

Carlotta Franceschelli. Néris-les-Bains. Le Péchin, 2 bis rue Kléber. Bilan scientifique - Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes - Service régional de l'archéologie, 2021, pp.67. hal-04311669

HAL Id: hal-04311669

<https://hal.science/hal-04311669>

Submitted on 28 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 7



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

BILAN SCIENTIFIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
D'Auvergne-Rhône-Alpes
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

2021

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

Site de Lyon :
Le Grenier d'Abondance
6 quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01

Site de Clermont-Ferrand :
Hôtel de Chazerat
4 rue Pascal
BP 378
63010 Clermont-Ferrand cedex 1

Première de Couverture :
Ambérieu-en-Bugey (Ain) Le Château des Allymes et le mont Luisandre
Crédits : Pierre Fleury et Laurent D'Agostino (Eveha) 2017

Quatrième de Couverture :
Saint-Germain-Laprade (Haute-Loire), ZA de Laprade : emprise diagnostiquée.
Crédits : F. Olivier (Inrap), 2017.

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie, qui dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Les textes publiés dans la partie "Travaux archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

*Relecture du volume : Elisabeth GLARDON, Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL
Collecte et mise aux normes textes et images et coordination maquette : Sylviane BRUN
Réalisation maquette : Sophie Laurent – Groupe Chaumeil
Cartographie : Fiorella Cocco, Olivia Puel*

Vous pouvez désormais consulter les notices BSR en ligne sur le site de la revue
Archéologie de la France - Informations (AdIFI), coédition du ministère de la Culture et du CNRS.

<https://journals.openedition.org/adlfi/>

ISSN 2677-514X

MINISTÈRE DE LA CULTURE - DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES
CULTURELLES D'Auvergne-Rhône-Alpes - SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Sommaire

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Nos hommages	4
Avant-propos	7
Résultats scientifiques significatifs	8
Carte régionale	13
Travaux et recherches archéologiques de terrain	15
Liste des abréviations - Liste des programmes de recherches nationaux Index topographique et chronologique -Tableau du personnel	403

Le site du Péchin, 2 bis rue Kléber (situé parcelle BM 315) fait l'objet de fouilles programmées depuis 2014, dans le cadre du PCR *Neriomagus/Aquae Nerii*, entrepris en 2011 pour une meilleure connaissance du développement urbain de l'ancien vicus de Nérís, à l'époque romaine. La direction de la fouille est assurée, depuis le début, par Carlotta Franceschelli, maître de conférence en histoire et archéologie romaines à l'Université Clermont-Auvergne, et membre du Centre d'histoire « Espaces et cultures » (EA1001) de Clermont-Ferrand. Elle compte sur la collaboration d'une équipe de l'Université de Bologne (Italie), pilotée par Pier Luigi Dall'Aglio, professeur de topographie antique et d'archéologie du paysage.

Nérís-les-Bains, connue à l'époque romaine sous la double dénomination de *Neriomagus* et *Aquae Nerii*, était un vicus de la cité des *Bituriges Cubi*, proche de ses limites méridionales, et dominant un carrefour de voies qui le connectaient aux cités arverne, lémovice et éduenne. L'agglomération occupait la partie terminale d'un vaste plateau granitique, délimité par des affluents du Cher, et creusé en son milieu par le ruisseau des Eaux Chaudes, encaissé dans un sillon longitudinal d'origine tectonique, profond d'environ 30 m. La présence, à cet endroit, d'une source jaillissant à 53°C, lui a conféré, depuis l'Antiquité, la connotation de ville thermale, avec deux complexes de bains publics connus par l'archéologie (dits « thermes nord » et « thermes sud »). Si les premières attestations d'un habitat romain à cet endroit remontent à l'époque augustéenne, l'agglomération de Nérís-les-Bains connaît son *floruit* monumental vers le milieu du II^e s. apr. J.-C. Parmi les secteurs qui ont restitué les traces les plus significatives de cette présence anthropique, il y a sans doute le quartier du Péchin. Situé sur le sommet du plateau granitique qui abritait le vicus romain, il surplombait l'habitat et bénéficiait ainsi d'une position hautement scénographique. Sa richesse archéologique est reconnue depuis la deuxième moitié du XIX^e s., lorsque des érudits locaux réalisent de véritables fouilles. Ces activités mettent au jour une structure en hémicycle interprétée comme un « grand réservoir » de l'aqueduc, ainsi qu'un temple, dont les plans sont restitués par L. Esmonnot, architecte du département de l'Allier et de l'établissement thermal de Nérís, dans son ouvrage de synthèse sur les Antiquités de Nérís de 1885.

La fouille que nous réalisons au 2 bis de la rue Kléber depuis 2014, après une première année de prospections et de sondages, a mis au jour environ la moitié de la grande structure en hémicycle, et nous a permis de géolocaliser, avec un bon degré de précisions, les découvertes ce secteur. Il est ainsi apparu que le bâtiment autrefois interprété comme un temple se trouvait quelques mètres à l'est de cette parcelle, désormais cachée par la rue Kléber et ses maisons riveraines. Il a aussi été possible de démontrer qu'en réalité, le prétendu « réservoir de l'aqueduc » est le résidu d'un imposant dispositif de fondation, faisant en même temps office de terrassement. Mis en place au milieu du II^e s. apr. J.-C., il devait se poursuivre sur le côté est de la rue Kléber et entretenait donc un lien avec le temple fouillé au XIX^e s.

Sur son côté opposé, en direction ouest/sud-ouest, ce même bâtiment en hémicycle se liait à deux murs parallèles, de presque un mètre d'épaisseur, définissant un « couloir » d'environ 7 m que nous avons observé jusqu'à la fin de la parcelle, sur une longueur d'environ 36 m. Si les fouilles de 2014 et 2015 ont donc permis la découverte de cette grande structure monumentale, articulée en terrasses sur les flancs du Péchin, la campagne de 2017 avait pour but principal d'éclaircir l'agencement topographique du complexe, ainsi que ses liens avec le reste de la ville. Il était donc primordial de définir l'aspect et la fonction du grand « couloir » qui prolongeait le complexe monumental jusqu'à l'extrémité ouest de la parcelle et semblait jouer un rôle de transition entre les structures situées au sommet du plateau et le reste de l'habitat. Bien que largement dégradé par de nombreuses interventions de spoliation commencées dans la première moitié du IV^e s., il a pu être reconstitué sous la forme d'une allée monumentale à portiques, qui devait permettre de franchir le dénivelé topographique, et permettre ainsi d'atteindre le temple situé au sommet du plateau, avec une montée douce (environ 5°). Richement décoré de stucs et enduit peints, il devait également abriter, à des endroits significatifs, des éléments monumentaux, tels des statues ou des autels, dont la trace semble persister dans des fosses de spoliation de forme quadrangulaire ouvertes au milieu de l'allée.

La comparaison avec d'autres structures de ce type à l'échelle de la Gaule romaine permet de proposer, pour cette allée, une fonction processionnelle, en tant qu'annexe du véritable temple. Le point de départ de ce parcours devra faire l'objet d'approfondissements dans la prochaine campagne, notamment par le biais de prospections géophysiques ciblées.

Les fouilles conduites à cet endroit ont également montré que la réalisation de ce complexe monumental (phase 2), au milieu du II^e s. av. J.-C., avait causé la destruction des structures d'une phase d'occupation antérieure du site, datée entre l'époque tibéro-claudienne et les premières décennies du II^e s. apr. J.-C. (phase 1). Observée uniquement grâce à des approfondissements restreints et profondément abîmée par les structures de phase 2, elle semble néanmoins partager avec la structure plus tardive une fonction culturelle, comme pourraient l'attester quelques-uns de ses éléments structurels et le mobilier trouvé dans ces contextes,

Restent en revanche plus difficiles à décrypter les traces d'une fréquentation du site encore précédente (phase 0), qui semble commencer à partir de l'époque augustéenne. Même si elle est difficile à définir sur le plan fonctionnel, avec ses épaisses couches de charbons et des traces de planchers, elle constitue à présent l'une des témoignages les plus anciens d'une présence anthropique stable à Nérís, et pourrait, à terme, contribuer à éclaircir le dossier sur les origines de l'habitat romain à cet endroit.

Carlotta Franceschelli
Université de Clermont Auvergne
et Centre d'Histoire Espace et Culture



LISTE DES BILANS

- | | | |
|-----------------------------|-------------------------|---|
| ■ 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | ■ 7 HAUTS-DE-FRANCE | ■ 13 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR |
| ■ 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | ■ 8 ÎLE DE FRANCE | ■ 14 GUADELOUPE |
| ■ 3 BRETAGNE | ■ 9 NORMANDIE | ■ 15 MARTINIQUE |
| ■ 4 CENTRE-VAL-DE-LOIRE | ■ 10 NOUVELLE-AQUITAINE | ■ 16 GUYANE |
| ■ 5 CORSE | ■ 11 OCCITANIE | ■ 17 LA RÉUNION |
| ■ 6 GRAND EST | ■ 12 PAYS DE LA LOIRE | ■ 18 DÉPARTEMENT DE RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES |